



38
COS



20
27 DISNEYLAND

COURT SÉJOUR FAMILIAL

2

Pour vous permettre de découvrir ces parcs en famille, nous vous accordons une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	200 €	100 €	200 €	240 €	230 €

DISNEYLAND PARIS 2027



Bienvenue à Disneyland Paris, Un seul endroit pour rêver... et tout partager ! Découvrez plus de 50 attractions au cœur des 2 Parcs Disney®. Venez rencontrer les Personnages Disney et découvrez les merveilles des cinq mondes enchantés. À chaque royaume, ses grands classiques et leurs histoires, dont chaque membre de la famille devient le héros. Et si le cinéma vous fascine, crevez l'écran au Parc Walt Disney Studios® lors d'attractions inoubliables où les stars Disney et toute votre famille prennent place sous les feux des projecteurs. On n'attend plus que vous !



TGV Lyon / Marne la Vallée



90 participants par date



Enfant -12 ans: 65€ / Adhérent: à partir de 290€



2 jours et 2 nuits



Formule tout compris: transport (train et bus), hôtel, entrées aux 2 parcs, demi-pension, assurance multirisque

4 dates proposées en janvier 2027

Du vendredi au dimanche : 08-10 janvier 2027 ou 15-17 janvier 2027 ou 22-24 janvier 2027 ou 29-31 janvier 2027.

Les participants seront positionnés sur une des 4 dates par le COS 38.

Assurez-vous de vos disponibilités.



Descriptif séjour

Jour 1 : vendredi

Navette autocar Grenoble / Voiron / Isle d'Abeau => Gare St Exupéry

Départ en OUIGO de Lyon St Exupéry à 18h04 pour une arrivée à Marne la Vallée à **19h47**.

Ou départ à 18h15 pour une arrivée à 20h07.

A votre arrivée à l'hôtel** Santa Fe, installation dans les chambres. Dîner libre (il est conseillé d'apporter son pique-nique) ou réservation avec le coupon demi-pension standard. Soirée libre et nuit à l'hôtel.



Jour 2 : samedi

Petit-déjeuner à l'hôtel**.

Vous passerez la journée entière à apprécier les nombreuses attractions et multiples spectacles pour petits et grands. Vous avez accès aux **2 parcs Walt Disney Studios et Disneyland Paris**. Déjeuner libre (à votre charge ou réservation avec le coupon demi-pension standard). En fin de journée, retour à l'hôtel** avec la navette gratuite Disney et installation dans les chambres. Dîner libre (à votre charge ou réservation avec le coupon demi-pension standard). Soirée libre et nuit à l'hôtel.

Jour 3 : dimanche

Petit-déjeuner à l'hôtel**. Journée libre sur le parc.

Déjeuner libre (à votre charge ou réservation avec le coupon demi-pension standard). Vous avez accès aux **2 parcs Walt Disney Studios et Disneyland Paris**. Retour à l'hôtel en fin de journée avec la navette gratuite Disney. Après avoir récupéré vos bagages à l'hôtel**, rendez-vous à la gare de Marne la Vallée et retour en train OUIGO à **16h49**, pour une arrivée à **18h30** à Lyon St Exupéry. **Navette autocar retour avec déposé à l'Isle d'Abeau / Voiron et Grenoble.**

Bon à savoir

- Les petits déjeuners des jours 1 et 2 sont inclus
- 2 coupons demi-pension standard inclus par personne : vous devrez réserver individuellement votre créneau à l'avance pour avoir le choix de votre horaire. Les coupons peuvent être utilisés pour le déjeuner ou le dîner (1 coupon par repas)
- Deux jours aux 2 parcs Disneyland Paris
- Horaires et départ sous réserve de modification à l'ouverture des réservations trains 2027
- **Disney's Hotel Santa Fe** **: hôtel de style Nouveau-Mexique à quelques minutes avec la navette gratuite.



Grille tarifaire

	Nb adulte* / chambre	Adhèrent	Conjoint	Enfant 15-22 ans**	Enfant 12-14 ans**	Enfant -12 ans**
Prix adhérent	1 adulte	445 €	545 €	445 €	405 €	
	2 adultes	350 €	450 €	350 €	310 €	65 €
	3 adultes	310 €	410 €	310 €	270 €	
	4 adultes	290 €	390 €	290 €	250 €	

Tarifs publics : 1 adulte/chambre:640€, 2 adultes/chambre:550€, 3 adultes/chambre:510€, 4 adultes/chambre:490€, enfant -12 ans:295€

*1 adulte = participant de 12 ans et +

** Âge le jour du départ

Prestations incluses

- Navette en bus Grenoble / Voiron / Isle D'abeau <=> gare de Lyon St Exupery
- Le transport TGV Ouigo A/R (100€/adulte et 16€/enfant - sous réserve de disponibilités au moment de la réservation effective des billets TGV)
- Un bagage à main 36x27x15 cm, un bagage cabine 55x35x25 cm par personne.
- 2 nuits à l'hôtel Santé Fé**
- La formule demi-pension standard comprenant 2 petits déjeuners à l'hôtel et 2 coupons restauration valables soit au déjeuner soit au dîner
- Entrée 2 jours aux 2 parcs
- L'assurance multirisque (annulation, bagages, assistance et rapatriement)
- 1 accompagnateur COS 38 au départ de Grenoble ou un coordinateur Magic Evasion à Marne la Vallée



Prestations non incluses

- Les extras et dépenses personnelles
- Les options non citées dans «Prestations incluses»



Aide au calcul de votre solde

- **Adulte** : Toute personne âgée de **12 ans et plus** (âge calculé au jour du départ).
- **Capacité maximale des chambres** : **4 personnes** (adulte et/ou enfant de -12 ans).
- **Familles de 5 personnes ou plus** : répartition dans **2 chambres minimum** (au moins un adulte responsable par chambre).

Exemples de calculs de solde

Nombre d'adultes	Composition de la chambre	Calcul	Total (€)
1 adulte	Adhérent + 1 enfant (-12 ans)	445€ + 65€	510 €
	Adhérent + 2 enfants (-12 ans)	445€ + (65€ x 2)	575 €
	Adhérent + 3 enfants (-12 ans)	445€ + (65€ x 3)	640 €
2 adultes	Adhérent + 1 enfant (12-14 ans)	350€ + 310€	660 €
	Adhérent + 1 enfant (15-22 ans)	350€ + 350€	700 €
	Adhérent + 1 enfant (12-14 ans) + 1 enfant (-12 ans)	350€ + 310€ + 65€	725 €
	Adhérent + conjoint + 1 enfant (-12 ans)	350€ + 450€ + 65€	865 €
	Adhérent + conjoint + 2 enfants (-12 ans)	350€ + 450€ + (65€ x 2)	930 €
3 adultes	Adhérent + 2 enfants (12-14 ans)	310€ + (270€ x 2)	850 €
	Adhérent + 2 enfants (15-22 ans)	310€ + (310€ x 2)	930 €
	Adhérent + 1 enfant (12-14 ans) + 1 enfant (15-22 ans)	310€ + 270€ + 310€	890 €
	Adhérent + 2 enfants (12-14 ans) + 1 enfant (-12 ans)	310€ + (270€ x 2) + 65€	915 €
4 adultes	Adhérent + conjoint + 1 enfant (12-14 ans) + 1 enfant (-12 ans)	310€ + 410€ + 270€ + 65€	1 055 €
	Adhérent + 3 enfants (12-14 ans)	290€ + (250€ x 3)	1 040 €
	Adhérent + 2 enfants (12-14 ans) + 1 enfant (15-22 ans)	290€ + (250€ x 2) + 290€	1 080 €
	Adhérent + 3 enfants (15-22 ans)	290€ + (290€ x 3)	1 160 €
	Adhérent + conjoint + 2 enfants (12-14 ans)	290€ + 390€ + (250€ x 2)	1 180 €
	Adhérent + conjoint + 2 enfants (15-22 ans)	290€ + 390€ + (290€ x 2)	1 260 €

Exemple d'un solde d'une famille de 5 personnes : adhérent + conjoint + 3 enfants -12 ans
NB : répartition obligatoire dans 2 chambres avec un adulte (+18 ans) par chambre.

- Chambre 1 : adhérent + 2 enfants -12 ans : $445€ + (65€ \times 2) = 575€$
 - Chambre 2 : conjoint + 1 enfant -12 ans : $545€ + 65€ = 610€$
- } = 1185€



La date limite des inscriptions

Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre [espace perso](#) ou arriver par courrier en date limite le vendredi 1er mai au COS 38.

La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2027, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans (date de départ définissant l'âge de l'enfant) suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

Adhérents retraités : aucune participation du COS 38 sur un court séjour familial. Le tarif appliqué est celui du tarif public.

Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 9) accompagné **des pièces justificatives suivantes** :

Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'adhérent, le conjoint ou l'enfant (jusqu'à 22 ans) en situation de handicap, dans la limite de 400€.
- Valable une fois dans l'année civile

Participation supplémentaire de 50€ pour les correspondants COS 38

- Une participation pour le correspondant
- Valable une fois dans l'année civile (court séjour, circuit ou micro-aventure).



Après votre demande d'inscription

La sélection : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles. Ces critères sont :

- **Critère n°1** : Le respect de la date limite d'inscription.
- **Critère n°2** : Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- **Critère n°3** : Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- **Critère n°4** : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- **Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux)** : Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- **Critère n°6** : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

L'inscription : après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement.

La confirmation : si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée **par mail** après la date du 04 mai 2026.

- Votre **confirmation d'inscription avec votre échéancier** vous sera envoyée **par mail**.
- **Tous vos documents vous seront communiqués en PDF ou téléchargement.**
- **Vous imprimerez vos billets de train entre 5 et 4 jours avant le départ.**
- Les coupons repas et les billets d'entrée du parc seront remis aux participants lors de la remise des clés à l'hôtel Santa Fé** par un coordinateur de Magic Evasion ou par votre accompagnateur COS 38 dans le bus.

Contact COS 38

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

COS 38 : Sandrine GONZALEZ



sejour@cos38.com



04 76 09 22 57



416 rue des Universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex



Notre prestataire



Magic Evasion

Depuis 1992, **Magic Evasion** organise des courts et longs séjours sur-mesure à des tarifs attractifs : parcs à thème, capitales européennes, croisières, hôtels-clubs...

Contact: Céliane Ollivier



celiane.ollivier@magicevasion.com



04 72 40 92 48



22 quai Fulchiron - 69005 Lyon

☞ [Assurance](#) et [Conditions générales de vente](#).

Brochure consultable sur www.cos38.com / Vacances / Nos courts séjours.

Annulation

Des frais d'annulation seront appliqués pour toute annulation après la date limite des inscriptions. Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du passager, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement, même en cas de rapatriement. **Participation COS 38:** En cas d'annulation non couverte par l'assurance, l'adhérent devra rembourser l'intégralité du prix de vente, à hauteur des frais prévus par les CGV, incluant la participation du COS 38. En cas d'annulation couverte par l'assurance, la participation du COS 38 sera intégralement déduite du montant remboursé par l'assurance. En cas d'annulation, les primes d'assurance restent acquises par le prestataire.

Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription reçue par mail, vous prendrez connaissance des modalités de règlements. Aucun versement ne doit être effectué avant réception de la confirmation d'inscription et de l'échéancier du COS 38.

Vous aurez plusieurs moyens de règlements : virement, chèque bancaire ou postal à l'ordre du prestataire, chèques vacances.

Acompte de 40% (paiement au plus tard le 15 mai 2026) :

A réception de votre confirmation d'inscription, vous disposerez d'un délai de 4 jours pour régler votre acompte. Le règlement de votre acompte conditionnera votre inscription. Passé ce délai, votre inscription sera annulée, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Vos paiements en 3 choix :

1. Régler en 1 fois la totalité de votre séjour au 15 mai 2026. Notez que tout solde inférieur ou égal à 150 euros sera à verser en une seule fois à l'acompte au 15 mai 2026.
2. Régler en 2 fois : acompte au 15 mai 2026 + le solde au 05 juillet 2026.
3. Régler en 4 fois* : acompte au 15 mai 2026 + 3 mensualités de 20% (juillet, septembre et novembre 2026 au 05 de chaque mois).

Relances : le COS 38 effectuera si besoin une relance de paiement. En cas d'oubli de 2 mensualités consécutives, le COS 38 se réservera le droit d'annuler le séjour de l'adhérent et d'appliquer les frais liés aux CGV (ci-dessus).

Solde : le solde devra être réglé au plus tard le 05 novembre 2026 (en respectant un des 3 choix de paiement référencé ci-dessus et le montant minimum par mensualité).

* Les mensualités seront calculées à partir d'un montant minimum de 150€, en fonction du solde restant dû après prise en compte de l'acompte.



Date limite d'inscription : le vendredi 01 mai 2026 (enregistrement sur votre [espace perso](#) ou date de réception au COS 38).

Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 6 de la brochure.

Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.

Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions du voyage.

Vous recevrez tous les documents par mail.

DISNEYLAND PARIS 2027

Adhérent

Nom de l'adhérent : Prénom :

Téléphone portable (obligatoire) : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (obligatoire) :@.....

Collectivité : Correspondant (Réfèrent COS 38)

Les participants

Nom Prénom (Adhérent) : Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Conjoint): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Type de chambre

DOUBLE (1 grand lit) TWIN (2 lits séparés) TRIPLE ou QUADRUPLE

CHAMBRE à partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité et cocher le type de chambre) :

Ramassage

Grenoble : parking derrière la MC2 - 4 rue Paul Claudel

Voiron : parking relais du haut - péage Champfeuillet

Isle d'Abeau : entrée du parking de co-voiturage - péage sortie n°7

Gare de St Exupéry (ou Part Dieu) : entrée du hall

Comité des Oeuvres Sociales de l'Isère

416 rue des universités - CS 70098
38401 ST MARTIN D'HÈRES CEDEX

Le COS 38 vous accueille...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Contactez-nous...

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Tél. : 04 76 09 22 57

Courriel : secretariat@COS38.com

Site : www.COS38.com

Extranet pour nos correspondants :

<http://extranet.cos38.com>

Espace perso pour nos adhérents :

<https://www.cos38.com/espace-perso.htm>